

Pour participer à l'évolution et au développement du Service Prestations aux assurés du 1^{er} et du 2^e pilier, nous souhaitons engager un

Gestionnaire – H/F

Domaine invalidité

Vos responsabilités

- Analyser et traiter les dossiers de rentes d'invalidité 1^{er} et 2^e piliers
- Calculer et gérer les rentes d'invalidité, indemnités journalières, allocations pour impotents, prise en charge des bonifications
- Établir des calculs prévisionnels et projections de rentes
- Gérer les demandes de rentes étrangères (bilatérales)
- Appliquer les lois, règlements et directives en vigueur
- Renseigner les assurés sur leurs droits et collaborer avec les partenaires sociaux

Votre profil

- Posséder un CFC d'employé de commerce ou formation jugée équivalente
- Être titulaire du brevet fédéral en assurances sociales, un atout
- Avoir de bonnes connaissances des assurances sociales, expérience souhaitée spécifiquement auprès d'une caisse de compensation ou de pension
- Posséder un esprit analytique et de synthèse et être à l'aise avec les chiffres
- Faire preuve d'autonomie tout en cultivant l'esprit d'équipe
- Être orienté clients et solutions
- Maîtriser les outils informatiques usuels

Rejoignez-nous

Une volonté de développement professionnel et une réelle envie de s'engager sont nécessaires pour ce poste à 100%, comprenant des tâches administratives et requérant de nombreux contacts internes et externes, dans un environnement évolutif. Vous mettez votre expérience et vos compétences au profit du Service.

Nous offrons

- Un espace de travail de qualité dans une entreprise orientée formation et développement
- Des conditions sociales et salariales attractives (5 semaines de vacances, participation à la formation continue, restaurant d'entreprise, parking à disposition)

Pour tous renseignements

Mme Carla De Matos, Cheffe du Service Prestations aux assurés, au 021.619.24.77 ou www.avs66-1.ch

Êtes-vous prêt à nous rejoindre ?

Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature complet à emploi@fve.ch